

2009/1

19/01/2009

A la Direction des écoles secondaires catholiques

Madame la Directrice,  
Monsieur le Directeur,

**OBJET : Editorial de José Soblet – janvier 2009**



Un grand merci à toutes celles et ceux qui nous ont présenté leurs vœux, en particulier, à celles et ceux qui nous ont encouragés à poursuivre nos tâches parfois ingrates et à jouer notre rôle de représentation, d'animation et de réflexion.

Si j'avais quelque chose à nous souhaiter, collectivement, pour cette année 2009, c'est que nous puissions, dans notre milieu de l'éducation et de la formation, retrouver au quotidien la réalité du mot confiance.

Confiance des parents vis-à-vis de l'école qu'ils ont choisie – dans la très grande majorité des cas – pour leur enfant.

Confiance entre les professeurs et leurs élèves, en particulier en matière d'évaluation et de certification, confiance du professeur dans le potentiel qu'il a contribué à éveiller et développer, confiance de l'élève dans l'équipe d'adultes qui l'aide à grandir.

Confiance dans les jeunes enseignants dont nous avons souvent plus à apprendre qu'ils ont à apprendre de nous si nous savons les accueillir et les épauler le temps qu'il faut pour leur donner, précisément, confiance en eux.

Confiance de nos équipes éducatives dans leur direction, et réciproquement, afin de construire du collectif acceptant que chacun assume de

façon responsable l'autonomie qu'on lui reconnaît au meilleur bénéfice des jeunes confiés à son école.

Confiance entre les instances proches des écoles et celles qui en sont plus éloignées dans la complémentarité et l'enrichissement mutuel de leurs actions.

Confiance retrouvée entre organisations syndicales et Pouvoirs organisateurs pour la construction d'une école plus juste et plus équitable.

La confiance du politique dans son école afin qu'il cesse enfin de tout vouloir régler, jusque dans les détails les plus infimes au travers de mesures qui confinent au pusillanime.

Confiance de la société dans son école et dans ses écoles dans toute leur diversité, en particulier pour son école qualifiante qu'elle devrait reconnaître, encourager, conseiller plutôt que la remettre toujours en cause, la pointer du doigt pour sa supposée faiblesse et inadaptation.

*Si vous avez confiance en vous-mêmes, vous inspirerez confiance aux autres.* Goethe

*On est plus souvent dupé par la défiance que par la confiance.*  
Cardinal de Retz

Quand on ouvre imprudemment la boîte de Pandore ... Ou l'histoire du décret « Inscriptions » revu en décret « Mixité ». Mais, comme le mythe antique évoqué, l'Espérance est heureusement restée dans la boîte après que tous les maux s'en soient échappés.

Lente à se mouvoir, peut-être attend-elle, prudemment, qu'on l'apprivoise ?

Je voudrais remercier ici très vivement l'équipe d'Infodidac qui a su se mobiliser pour fournir à nos écoles un logiciel leur facilitant la vie en la matière. Je voudrais également associer à mes remerciements les commissions diocésaines d'aide à l'inscription scolaire et leurs présidents pour leur travail, toujours en cours, visant à faire se dégonfler ce qu'on a appelé dans la presse la « bulle des inscriptions multiples ». Remercier également les directions d'établissements et leurs équipes administratives pour leur collaboration dans le cadre de la résolution d'un problème qu'ils n'ont en aucune manière contribué à créer et subi bien malgré eux.

La première partie de cette année 2009 devrait être plus paisible que la précédente. Nous espérons simplement que le Gouvernement ne va pas se lancer dans de nouvelles aventures décrétales et qu'ainsi, la fin de l'année scolaire pourra être vécue un peu plus sereinement, au service des élèves et pas à réparer les dégâts provoqués par des mesures décidées à la hâte parce que chères à quelques idéologues.

Cette année 2009 sera également celle des élections dans nos entités fédérées. Un moment important, donc, pour construire l'avenir de l'école dans un contexte économique difficile pour de nombreuses familles, de tensions communautaires et internationales pour le moins inquiétantes.

Quelques idées en matière de chantiers importants qui pourraient être ouverts et travaillés sérieusement, sur la base d'une méthodologie de construction collective, au cours de la prochaine législature.



La question désormais tellement classique et récurrente qu'elle prête à sourire quand on l'évoque : celle des titres et fonctions. On en parle depuis plus de 20 ans. Quel succès ce serait de débroussailler cette question, d'aboutir à la fois à une clarification de la situation actuelle dans laquelle, il faut bien le reconnaître, plus personne ne s'y retrouve vraiment et à une solution davantage en phase avec les concepts organisationnels du 21<sup>ème</sup> siècle qu'avec ceux du dix-neuvième.

La problématique de l'encadrement différencié, en ce compris l'évaluation du mécanisme des discriminations positives. A cet égard également, on peut espérer une approche qui s'écarte résolument de celle qui a trop souvent prévalu sans qu'on en évalue jamais sérieusement le bien fondé et les retombées positives : la répartition uniforme si chère aux tenants de la justice distributive. Ici également, on se prend à espérer la construction d'un dispositif de différenciation basé sur une réalité objectivée de façon transparente, mais aussi sur des buts clairs, rendus explicitement mesurables en utilisant des indicateurs. Cette différenciation ne devrait-elle pas se profiler sur l'application d'un principe qui est loin d'être appliqué universellement : la poursuite des apprentissages de base avec la totalité des élèves jusqu'à 14 ans ?

Grand oublié de la présente législature - et des précédentes -, l'enseignement qualifiant qu'il conviendrait également de faire résolument migrer vers le vingt-et-unième siècle. La fragilisation de la structure de l'emploi mais aussi sa plasticité, les exigences croissantes des emplois qualifiés et le projet européen d'inscrire chacune et chacun dans un processus d'apprentissage tout au long de la vie, notamment, plaident pour une réflexion en profondeur qui débouche sur autre chose que quelques mesures isolées.

C'est d'une véritable modification en profondeur, dans ses structures mêmes, que l'enseignement technique et professionnel a besoin pour y attirer des jeunes motivés, pour répondre aux besoins de l'emploi ainsi que pour proposer une alternative crédible d'accès à l'enseignement supérieur